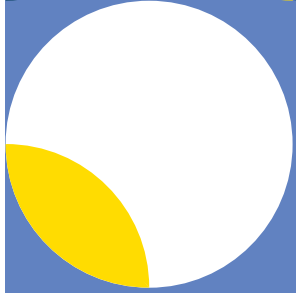
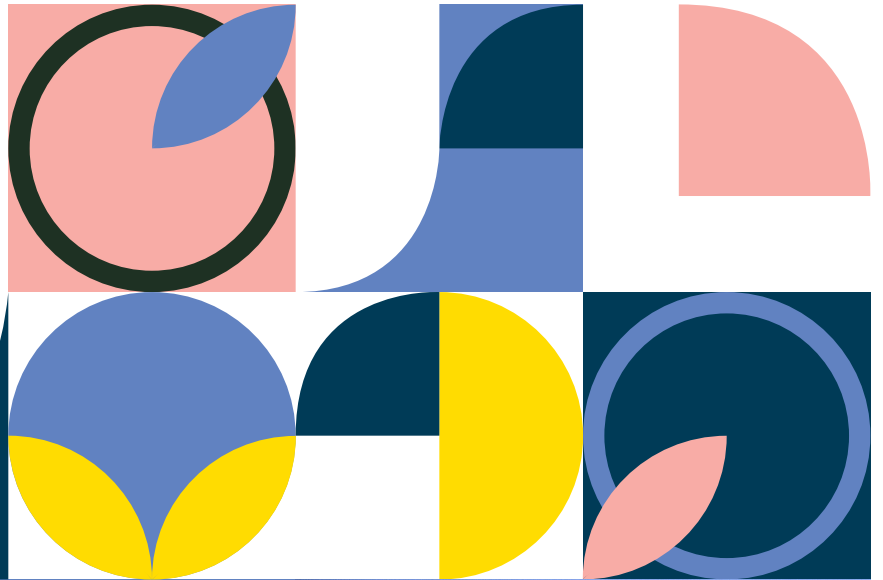




AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Guide Communal de la Biodiversité de Roanne



Rousserolle turdoïde
© René Diez

Projet financé par



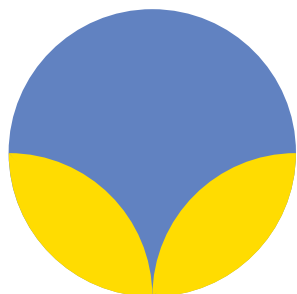
Projet porté par





Présentation de la commune

Présentation de la commune	Roanne
Surface	16,1 km ²
Nombre d'habitants	34366 habitants
Principaux habitats	Tissu urbain, bords de Loire, gravières, confluence Rhins-Loire



La commune de Roanne est située au centre de la plaine du même nom sur les bords de Loire. Il s'agit de la troisième ville la plus peuplée du département mais surtout la première en densité de population. Le tissu urbain occupe donc la très grande majorité de sa superficie. Les bords de Loire, à l'est, constituent la partie la moins urbanisée. Sur la rive droite ainsi qu'au nord, on trouve quelques prairies ainsi que des parcelles cultivées. Des gravières sont également présentes sur la limite nord-est du territoire. C'est également sur la commune de Roanne que se situe la confluence du Rhins et de la Loire.



Zones remarquables de biodiversité

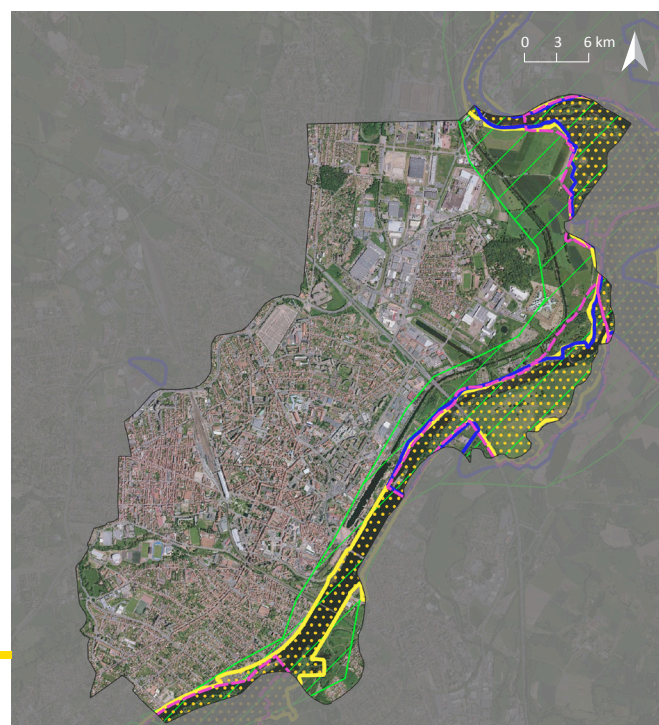
La présence du fleuve Loire explique que plusieurs zones ont été identifiées à fort enjeu pour la biodiversité. Ainsi on retrouve :

- Deux ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) ► **Clic !**
 - Une ZNIEFF de type I : Bords de Loire de Roanne à Briennon ► **Clic !**
 - Une ZNIEFF de type II : Ensemble fonctionnel du fleuve de la Loire et de ses annexes ► **Clic !**
- Un site Natura 2000 ► **Clic !**
 - la ZSC (Zone Spéciale de Conservation) « Milieux alluviaux et aquatiques de la Loire » ► **Clic !**
- Trois ENS ► **Clic !**
 - Gravière et bords de Loire à Matel
 - Île boisée de Roanne
 - Prairies du Rhins

Zones remarquables de biodiversité

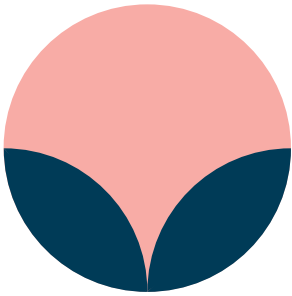
- Espace Naturel Sensible
- Site Natura 2000 (ZSC)
- ZNIEFF de type I
- ZNIEFF de type II

Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
 Limites administratives : OpenStreetMap - Fonds de carte : OpenStreetMap
 Date de réalisation : 15/07/2020, Conception : [Simon ARNAUD] ([LPO AuRA])











Localisation des zones remarquables de biodiversité sur la commune de Roanne.

Synthèse des connaissances sur la biodiversité de la commune



Les résultats obtenus sont issus de faune-loire.org qui intègre essentiellement les données de la LPO Loire et de FNE Loire. Les chiffres ci-dessous représentent l'état des connaissances sur la commune à un instant donné. Ce dernier intègre parfois des données très anciennes (notamment pour la flore) et évolue constamment avec les contributions des naturalistes amateurs et des salariés de ces structures. Les données floristiques sont issues de la base de données du [PIFH \(Pôle d'Information Flore Habitat\)](#) et proviennent de différents organismes et contributeurs.

	Taxons	Nombre de données	Pourcentage de données d'observation	Nombre d'espèces		Nombre d'espèces dans le département	
				Nb d'espèces nicheuses	Nb total d'espèces	Nb d'espèces nicheuses dans le département	Nb total d'espèces dans le département
	Oiseaux	20915	86,5 %	102	194	181	356
	Mammifères	433	1,8 %		20		54
	Chiroptères	25	0,1 %		5		25
	Amphibiens	48	0,2 %		6		16
	Reptiles	181	0,7 %		7		16
	Odonates	401	1,6 %		33		68
	Rhopalocères	327	1,5 %		50		124
	Plantes	1850	7,6 %		554		1613

État des connaissances au 18 juin 2020.

La très grande majorité des observations concerne les oiseaux. Pour autant les autres groupes sont plutôt bien connus à l'échelle de la commune de Roanne. Paradoxalement, bien que cette dernière soit très fortement urbanisée, la présence de nombreux observateurs sur le territoire, couplée à celle des bords de Loire et des gravières explique le nombre important de données récoltées et d'espèces déjà connues sur Roanne. En ce qui concerne la flore, nous avons fait le choix de présenter uniquement les espèces faisant partie du [programme flore remarquable du Département de la Loire](#). Ce dernier est animé par le Conservatoire Botanique National du Massif-Central et mis en œuvre par des acteurs compétents sur la thématique de la préservation de la flore patrimoniale ligérienne. Sur les 34 espèces de plantes à statut observées sur la commune de Roanne, une espèce intègre ce programme.

Sur ce territoire, nous pouvons ainsi mettre l'accent sur l'importance de :

- préserver les prairies permanentes et particulièrement les zones humides,
- favoriser la présence de la biodiversité dans les espaces urbanisés qu'il s'agisse des espaces verts ou de bâtiments qui seraient rénovés ou réhabilités,
- préserver les bords de Loire et les habitats associés.



Espèces emblématiques de la commune

La Rousserolle turdoïde – *Acrocephalus arundinaceus*



- Liste rouge France : VU (Vulnérable)
- Liste rouge région : EN (En danger)
- ✓ Espèce protégée

► La **Rousserolle turdoïde** est une espèce inféodée aux roselières denses et immergées. Elle occupe les roselières d'étang, de marais, de cours d'eau ou de lac, du moment que la surface en roseaux est suffisamment importante et compacte. La répartition très fragmentée de l'espèce et les spécificités de son habitat rendent les populations fragiles. Dans la Loire, la raréfaction des roselières dans les étangs en raison de la fermeture du milieu (saules et autres espèces végétales buissonnantes) et de l'impact de certaines espèces herbivores sur ces mêmes roselières (Ragondin, Rat musqué) est la principale menace pesant sur la Rousserolle turdoïde. L'accumulation des polluants peut également avoir un impact sur la ressource alimentaire de l'espèce de même que le réchauffement climatique qui impacte durement l'ensemble des zones humides.



Rousserolle turdoïde
© René Diez

La Sterne pierregarin – *Sterna hirundo*



- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineure)
- Liste rouge région : EN (En danger)
- ✓ Espèce protégée



Sterne pierregarin
© René Diez

► La **Sterne pierregarin** est un oiseau de la famille des laridés (mouettes et goélands) aux ailes longues et au vol léger pouvant rappeler celui de l'hirondelle. Elle se nourrit de petits poissons et plus rarement de crustacés et se reproduit principalement sur des îlots plats de sable ou de graviers. On la retrouve donc sur le littoral mais aussi sur certaines rivières caractérisées par la présence d'îlots comme la Loire mais également dans des milieux plus anthropiques comme certaines gravières ou certains étangs et marais (avec îlots naturels ou non). En milieu naturel, la Sterne pierregarin est fortement dépendante de la dynamique fluviale et reste donc exposée aux inondations. Ce processus naturel qui fait partie intégrante de l'environnement de l'espèce est perturbé par le réchauffement climatique. Sur certains secteurs, l'augmentation de la fréquence des crues ces dernières années pose problème ; ailleurs, c'est l'incision du lit liée au prélèvement historique de graviers qui conduit la nappe à s'abaisser et les îlots à se boiser. Enfin, le dérangement humain associé aux pratiques sportives ou de loisir (canoë) sur ses sites de nidification, constitue une menace très importante pour l'espèce. Une seule colonie nichant en milieu naturel (îlot de graviers dans le lit mineur et non plateforme artificielle en gravière) était connue dans le département. Il s'agissait de celle de Roanne située juste en aval du barrage à hauteur de la caserne des pompiers. La colonisation de l'îlot par les saules et les lâchers printaniers du barrage de Villerest ont eu malheureusement raison de la ténacité des oiseaux.



Martinet noir
© René Diez

Le Martinet noir – *Apus apus*



- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineure)
- Liste rouge région : LC (Préoccupation mineure)
- ✓ Espèce protégée

► Autrefois nicheur en milieu rupestre, le **Martinet noir** est aujourd'hui une espèce emblématique des villes et villages. Passant le plus clair de son existence en vol, cet oiseau si particulier occupe les cavités étroites et fissures sous les toitures des bâtiments. Migrateur strict, il ne passe que quelques mois chez nous pour se reproduire. Dans la Loire, il est présent dans de nombreux villages et villes. Si les populations semblent, pour le moment, stables, la rénovation ou la destruction des vieux bâtiments qui peuvent limiter la disponibilité en cavités et la raréfaction des insectes, qui constituent l'essentiel de son alimentation sont une menace pour l'espèce.

La Loutre d'Europe – *Lutra lutra*

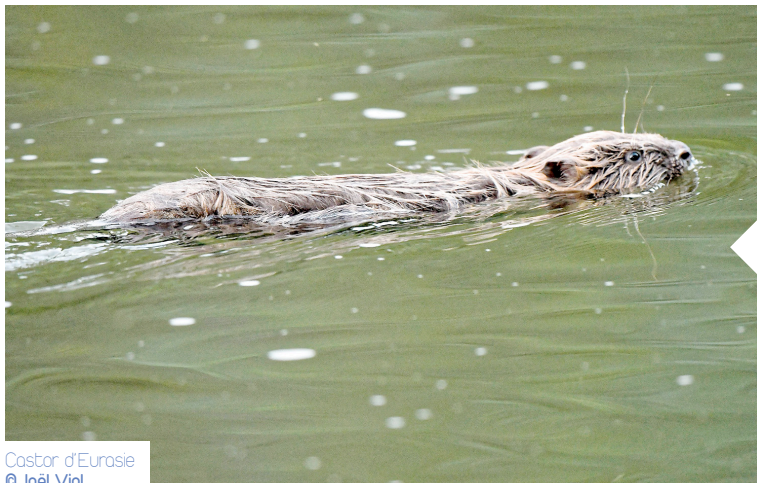


- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineure)
- Liste rouge région : CR (Danger critique)
- ✓ Espèce protégée

► La **Loutre d'Europe** est un mustélidé inféodé aux milieux aquatiques. Elle fréquente les cours d'eau, les marais, canaux, lacs et étangs. Elle se nourrit de poissons mais aussi d'amphibiens et d'invertébrés aquatiques. Très discrète, sa présence est principalement confirmée par les traces qu'elle laisse sur son passage, à savoir les empreintes et les épreintes (crottes déposées en évidence sur des rochers, des troncs d'arbres, sous des ponts...). Dans le département, elle fréquente les cours d'eau de montagne comme de plaine. Si aujourd'hui l'espèce a recolonisé la plupart des rivières de la région, elle reste sensible aux pollutions aquatiques en concentrant notamment les métaux lourds dans son organisme. Par ailleurs, la mortalité routière peut localement être importante faute d'aménagements adéquats (cas de cours d'eau traversant les routes via une buse).



Loutre d'Europe
© Claire Brucy



Castor d'Eurasie
© Joël Vial

Le Castor d'Eurasie – *Castor fiber*



- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineure)
- Liste rouge région : LC (Préoccupation mineure)
- ✓ Espèce protégée

► Le **Castor d'Eurasie** est présent sur les rivières de plaine jusqu'aux piémonts. Il est donc présent sur des fleuves, sur des ruisseaux de petite dimension mais également sur des étangs ou des gravières. Le Castor est strictement végétarien et occupe des terriers huttes qu'il construit sur les berges des cours d'eau. Les barrages et les seuils peuvent limiter sa dispersion, ces derniers étant parfois infranchissables. L'aménagement des berges ou la canalisation des rivières ne lui sont pas favorables d'autant plus si la ripisylve a été détruite.

Le Rat des moissons – *Mycomis minutus*



- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineure)
- Liste rouge région : NT (Quasi-menacé)
- ✓ Espèce protégée

► Le **Rat des moissons** est le plus petit rongeur d'Europe. Il fréquente les champs de céréales, les prairies, les zones de friches avec une végétation herbée dense ainsi que les massifs de plantes héliophytes des zones humides. Il construit son nid à partir de feuilles et de tiges des héliophytes ou de la végétation herbacée pour former une boule qu'il fixe à ses dernières. Dans la Loire l'espèce est surtout connue dans les zones humides, notamment en bord de Loire où elle installe son nid dans les massifs de baldingères et de roseaux. Parmi les menaces pesant sur l'espèce, nous retrouvons la destruction de son habitat (fauches précoces, usage des pesticides, suppression des friches, canalisation et recalibrage des cours d'eau) mais aussi la colonisation des formations d'héliophytes par les arbres dans les ripisylves. La disparition de la dynamique fluviale sur les cours d'eau pose donc question.



Rat des moissons
© Robert Hersant

L'Agriion délicat – *Ceriagrion tenellum*



- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineure)
- Liste rouge région : LC (Préoccupation mineure)

► L'**Agriion délicat** est une espèce indicatrice de la qualité des habitats aquatiques. En effet, il fréquente les eaux stagnantes de bonne qualité, en particulier des eaux de sources limpides et donc plutôt oligotrophes. Il fréquente les zones de petit marais alimentées par des sources d'eau ou des nappes, et peut fréquenter des zones d'eau très légèrement courante du moment que la végétation, en particulier les carex, est abondante. Les adultes s'éloignent peu du lieu de reproduction et le potentiel de dispersion est relativement faible. La perturbation des sources et résurgences est une menace pour l'espèce, par l'intermédiaire de captage d'eau ou d'une gestion trop intempestive. L'eutrophisation des points d'eau est également un facteur menaçant. Il n'est connu que de quelques stations ici et là dans le département.



Agriion délicat
© Loup Noally

Le Grand murin – *Myotis myotis*



- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineure)
- Liste rouge région : VU et DDh (Vulnérable et Insuffisamment documenté en hivernage)
- ✓ Espèce protégée

► Il s'agit d'une des plus grandes espèces européennes. Son pelage gris clair sur le dos contraste avec un ventre presque blanc. Ses oreilles et son museau sont couleur caramel à rosé. Le **Grand murin** apprécie les paysages mêlant forêts de feuillus ou mixtes, prairies naturelles et bocage arboré. En hiver, l'espèce se réfugie dans des gîtes souterrains (mines, grottes, tunnels...) tandis qu'en été, les colonies de mise bas sont généralement situées dans des combles et charpentes chaudes de bâtiments. Ses territoires de chasse sont le plus souvent situés au sein de forêts de feuillus au sous-étage clair couvert de feuilles mortes ou d'herbacées. Le Grand murin est en effet connu pour chasser les carabes en les « cueillant » au sol dans le sous-bois, le long des allées forestières ou au sein des prairies. Dans le Roannais, lors d'une séance de capture dans une chênaie, une femelle allaitante équipée d'un émetteur nous a « conduits » le lendemain dans sa colonie, les combles d'une église située à 19 km à vol d'oiseau !



Grand murin
© Nicolas Lorenzini



Hydrocharide morsure-des-grenouilles
© Mathieu Mercier

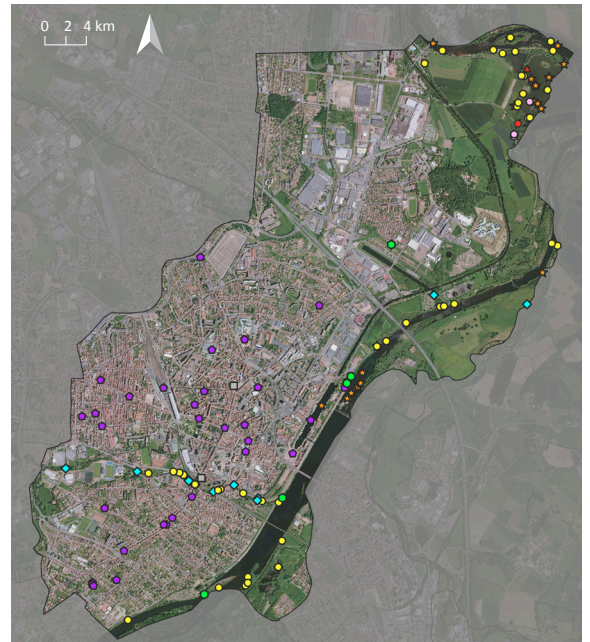
L'Hydrocharide morsure-des-grenouilles - *Hydrocharis morsus-ranae*

- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineure)
- Liste rouge région : EN (En danger)
- ✓ Espèce protégée

► L'Hydrocharide morsure-des-grenouilles est une espèce des eaux stagnantes se trouvant plus fréquemment au nord de la France. Elle est protégée au niveau régional où elle est très rare et en régression. Son unique station départementale se trouve dans la plaine du roannais sur la commune de Roanne dans une mare au sud des gravières de Mâtel où elle y a été revue en 2020. Cette station doit être particulièrement surveillée car tout changement des conditions hydrauliques, de la qualité des eaux ou encore la concurrence avec des espèces envahissantes pourrait mettre en péril la survie de la population.

Répartition des données des différents taxons faunistiques sur la commune de Roanne

La carte ci-dessous montre la répartition des données à disposition pour l'ensemble des groupes taxonomiques faunistiques sur la commune de Roanne. C'est donc avant tout un reflet de la pression d'observation sur le territoire.



Espèces patrimoniales sur la commune de Roanne

- | | | |
|------------------------|----------------------|--|
| ▲ Rousseeolle turdoïde | ★ Sterne pierregarin | ◆ Martinet noir |
| ● Rat des moissons | ◆ Loutre d'Europe | ● Castor d'Eurasie |
| ■ Grand murin | ● Agrion délicat | ● Hydrocharide morsure-des-grenouilles |

Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Limites administratives : OpenStreetMap - Fonds de carte : OpenStreetMap
Date de réalisation : 15/07/2020, Conception : [Simon ARNAUD] ([LPO AuRA])



Répartition des différents taxons faunistiques sur la commune de Roanne

- Données des différents taxons faunistiques

Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Limites administratives : OpenStreetMap - Fonds de carte : OpenStreetMap
Date de réalisation : 15/07/2020, Conception : [Simon ARNAUD] ([LPO AuRA])



Rédaction

- Simon Arnaud, Emmanuel Véricel (LPO AuRA)
- Diane Corbin (FNE Loire)

Conception

- Camille Combes (LPO AuRA)

